

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation langues germaniques

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL	Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 47 Enseignement d'une langue étrangère dans l'enseignement fondamental 2.1			
Ancien Code	PEGL2B47LG	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XEGB2470		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	25 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Caroline MALENGREAU (caroline.malengreau@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Anne HANSSENS (anne.hanssens@helha.be) HELHa Loverval Aurélie BERLANDA (aurelie.berlanda@helha.be) Manon MAGROFUOCO (manon.magrofuoco@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours vise à préparer l'étudiant, d'un point de vue théorique et didactique, en vue du stage dans l'enseignement fondamental effectué dans le bloc 2.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**

- 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
- 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
- 5.4 Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie

Compétence 6 **Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**

- 6.1 Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
- 6.2 Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation
- 6.3 Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants
- 6.4 Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la

Acquis d'apprentissage visés

A l'issue du cours, l'élève sera capable de :

- créer des activités en lien avec des articles théoriques et couvrant l'un des champs thématiques du Programme Intégré ;
- élaborer des séquences didactiques mettant en œuvre les compétences mobilisées lors d'un cours de langues dispensé dans l'enseignement fondamental.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEGL2B47LGA Enseignement langue étrangère dans l'enseignement fondamental 1 25 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGL2B47LGA Enseignement langue étrangère dans l'enseignement fondamental 1 20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Le travail demandé sera remis le premier jour de la session d'examens.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation langues germaniques

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL
Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Enseignement d'une langue étrangère dans l'enseignement fondamental 1			
Ancien Code	13_P EGL2B47LGA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CEGB2471		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	25 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Aurélie BERLANDA (aurelie.berlanda@helha.be) Manon MAGROFUOCO (manon.magrofuoco@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours vise à préparer l'étudiant, d'un point de vue théorique et didactique, à l'enseignement des langues étrangères dans l'enseignement fondamental.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Acquérir les compétences nécessaires à la formation pédagogique d'un maître de seconde langue dans l'enseignement

Acquérir les spécificités d'enseigner une langue étrangère à des enfants des classes de primaire.

Apprécier la qualité des documents pédagogiques, mettre en question ses connaissances et ses pratiques, développer une expertise dans la méthodologie de l'enseignement du néerlandais et de l'anglais.

Porter un regard critique sur le matériel proposé pour l'enseignement (1ère année d'apprentissage)

Construire des séquences d'apprentissage adaptées à des enfants de 8 à 12 ans (première année d'apprentissage)

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Ce cours abordera différents aspects du métier de professeur de langue(s) dans l'enseignement primaire:

- Analyser les programmes du fondamental.
- Intégrer des informations liées à l'âge des enfants et à leurs capacités.
- Intégrer des informations liées à l'acquisition de la langue maternelle et étrangère chez l'enfant.
- Présentations orales
- Intervention du MFP
- Créer du matériel utilisable dans le fondamental (histoires, jeux, chants, TPR, ...).
- Apprendre à raconter des histoires.
- Travailler sur l'art dramatique et la gestion corporelle.
- Analyser la gestion de classe.

Démarches d'apprentissage

Alternance d'apports théoriques et de travaux pratiques (simulation de situations d'enseignement)

Dispositifs d'aide à la réussite

Exemples donnés par les autres étudiants et/ou par le professeur ; possibilité de poser des questions sur ce qui a été vu à tout moment, possibilité de faire corriger ses notes par le professeur

Sources et références

Néant

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports de cours, ressources et exemples de préparations utiles sont mis à la disposition des étudiants via la plateforme ConnectED

Programme intégré

Manuels et matériels scolaires

Multimédia...

4. Modalités d'évaluation

Principe

Evaluation continuée des présentations et examen.

En Q3 le travail journalier n'est pas repris.

L'étudiant sera évalué pendant le quadrimestre selon les modalités données au cours et lors d'un examen en janvier.

La cote finale correspondra à l'addition de la moyenne pondérée des deux professeurs concernés par l'UE, à raison de 70% de la cote pour Madame Berlanda (examen oral) et de 30% de la cote pour Madame Magrofuoco (production journalière + portfolio).

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Évc	30				
Période d'évaluation	Exm	70			Exm	100

Évc = Évaluation continue, Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Conformément au RGE (<https://www.helha.be/app/uploads/2021/09/RGE21-22.pdf>), dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la

même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

En cas d'absence, non justifiée par un certificat médical, à une épreuve de production journalière, l'étudiant se verra attribuer la note de zéro.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).